



Le service civique pour donner une seconde chance aux jeunes

Cissé Ali, 17 ans est pensionnaire au Centre civique d'action pour le développement de M'bahiakro, près de Bouaké où il suit une formation civique.

« Avant, je ne faisais rien de ma vie. Je ne savais ni lire, ni écrire et je n'avais aucun objectif de vie. » - Ali.

Ali a été inscrit au centre par un aîné pour suivre une formation à deux volets, d'abord une formation civique de 2 mois avec des cours d'alphabétisation, ensuite une formation professionnelle qualifiante de 4 mois.

« Je suis très heureux aujourd'hui, c'est ici dans ce centre que j'ai appris à parler le français. Je sais maintenant écrire mon nom. Je suis le premier surpris par mon niveau. »

Ils ont entre 16 et 24 ans pour la plupart déscolarisés ou jamais scolarisés, souvent marginalisés faute d'éducation et d'emploi. Certains ayant côtoyé ou à risque de côtoyer les milieux délinquants.

Au cours de leur formation, les jeunes reçoivent un enseignement civique visant à leur inculquer une culture du respect des valeurs et symbole de l'Etat, la paix et la cohésion sociale le respect des principes des droits de l'homme et de tolérance des diversités culturelles. Ces valeurs et principes acquis tout au long de leur formation contribuent à canaliser les élans déstabilisateurs des jeunes en cas d'incident communautaire et favorisent la cohésion sociale.

A la fin de la phase d'enseignement civique dispensée sous la tutelle du Secrétariat d'Etat au Service Civique, les jeunes bénéficiaires poursuivent une formation professionnelle qualifiante de 4 à 6 mois dans un centre de formation professionnel du Ministère de l'Education Nationale. Une initiative récente de ce ministère qui propose des formations courtes qualifiantes

adaptées aux jeunes en situation de précarité et qui vient aussi donner une seconde chance aux jeunes déscolarisés de Cote d'Ivoire.

Pour son nouveau départ dans la vie, Ali a choisi d'être menuisier. « C'est le choix de mon cœur »

Le programme de service civique est soutenu par l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la Paix (PBF).

Pour chaque jeune, une seconde chance.

